



Un nouvel âge d'or pour les déchets du bâtiment

Mis à jour le 8 avril 2020

Covanord gère un réseau de trois déchetteries destinées aux professionnels du bâtiment. Après Wasquehal et La Chapelle d'Armentières, c'est au tour de l'entreprise centenaire de récupération de déchets Gosselin-Duriez à Denain d'entrer de plein pied dans **l'économie circulaire du XXIème siècle** : réduction de CO2, traçabilité, valorisation... Vers une solution de gestion globale.



Aluminium © Covanor

Descriptif de l'initiative

Les **circuits courts de récupération de déchets professionnels** irriguent de plus en plus le paysage du recyclage. Nombreux sont les avantages identifiés : réduction des émissions de CO2 liées à la collecte des déchets, **traçabilité des déchets**, massification des filières de valorisation, **maintien et création d'emplois** sur le site et en sous-traitance...

L'entreprise régionale de récupération de déchets Gosselin-Duriez à Denain a complété son offre de service avec une nouvelle activité ; **la valorisation des déchets du BTP**. Sa nouvelle zone de déchetterie a été organisée pour pouvoir accueillir différents types de déchets. L'aménagement, financé par le fonds

FRAMEE, facilite ainsi l'apport, la réception, le stockage et le tri des déchets du BTP dans des bennes identifiées et sécurisées. Les horaires d'ouverture des sites accueillent les artisans et les détenteurs de déchets de BTP en fonction des horaires de fin de chantier. L'offre apporte une **solution de gestion globale des déchets** et une solution de proximité aux artisans, répondant ainsi pleinement aux attentes des professionnels.

Le site s'est assuré auprès de partenaires spécialisés dans la **valorisation et/ou le recyclage** des capacités de traitement et des tarifs du marché pour chaque type de déchet et propose une tarification incitative par type de déchet trié à la source. Ainsi, le détenteur qui trie ses déchets aura un prix préférentiel à celui qui ne trie pas. Les trois sites de La Chapelle d'Armentières, Wasquehal et Denain ont récupéré **3 000 tonnes de déchets du BTP** la première année, auxquels s'ajoutent 40 000 tonnes de déchets ferreux et non ferreux gérés annuellement.

**** Déchets autorisés :** bois de classes 1, B et C, gravats, déchets verts, verre creux, plat, plastique, déchets dangereux, déchets industriels banals, plâtres, palettes entières, béton... **Déchets interdits :** amiante, déchets jugés trop dangereux pour l'homme ou l'environnement, déchets radioactifs, explosifs

Fiche d'identité

Titre de l'opération : Extension d'une déchetterie professionnelle aux déchets du bâtiment

Lieu/Echelle de l'action : intercommunal

Identification du porteur de projet : SARL Gosselin Duriez, 1 Impasse Moura, 59220 Denain /
Téléphone: +33 (0)3 27 31 10 00 Courriel : gosselin@covanord.com

Site : www.covanord.com/gosselin.php

Contact : M. Olivier Wdowiak, directeur Q.S.E. du Groupe Covanord Tél : 06 62 63 94 00 Courriel : Olivier.wdowiak@covanord.fr

Montant de l'opération : 165 970 € H.T.

Financement FRATRI : 35 510 € H.T.

Date de l'opération : fin 2015

Mise en service : fin 2016

Bénéficiaires/cibles de l'action : professionnels du bâtiment

Découvrez d'autres contenus similaires

Nouvelle déchetterie à Laventie

La nouvelle déchetterie durable du Quesnoy

Ambassadeurs DD, nouvelle rencontre, nouve...

Armentières : nouvelle chaufferie au bois

Nouvelle plateforme #ESSHDF

Dossier "urbanisme, une nouvelle appr...

Nouvelles rubriques sur le site

Nouvelle promo' d'Ambassadeurs DD

Nouvelles solidarités urbain-rural

RecycLivres : une nouvelle page pour le rec...

SNBC, PPE, LOM : nouvelles réglementations

Nouvelle chaufferie bois pour Madame Contesse